

---

Poncelet, Marc, Pirotte, Gautier, Stangherlin,  
Grégor & Sindayihebura, Emmanuel. – *Les ONG en  
villes africaines. Études de cas à Cotonou (Bénin) et  
Lubumbashi (RDC)*

Joël Noret

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/13482>

DOI : [10.4000/etudesafriaines.13482](https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.13482)

ISSN : 1777-5353

**Éditeur**

Éditions de l'EHESS

**Édition imprimée**

Date de publication : 20 septembre 2008

Pagination : 630-633

ISBN : 978-2-7132-2184-2

ISSN : 0008-0055

**Référence électronique**

Joël Noret, « Poncelet, Marc, Pirotte, Gautier, Stangherlin, Grégor & Sindayihebura, Emmanuel. – *Les ONG en villes africaines. Études de cas à Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (RDC)* », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], 191 | 2008, mis en ligne le 09 décembre 2008, consulté le 24 septembre 2020.

URL : <http://journals.openedition.org/etudesafriaines/13482> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudesafriaines.13482>

---

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Cahiers d'Études africaines

---

Poncelet, Marc, Pirotte, Gautier,  
Stangherlin, Grégor &  
Sindyihubura, Emmanuel. – *Les ONG  
en villes africaines. Études de cas à  
Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (RDC)*

Joël Noret

---

## RÉFÉRENCE

PONCELET, Marc, PIROTTE, Gautier, STANGHERLIN, Grégor & SINDAYIHEBURA, Emmanuel. – *Les ONG en villes africaines. Études de cas à Cotonou (Bénin) et Lubumbashi (RDC)*. Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 2006, 191 p.

- 1 Cet ouvrage, fruit du travail collectif d'une équipe de chercheurs de l'Université de Liège, part du constat que le secteur associatif urbain africain dans son ensemble est victime de préjugés tantôt « enchanteurs », tantôt « désenchanteurs », même si les seconds sont probablement les plus présents. Or, crise économique et dévalorisation de l'État aidant, l'importance de ce secteur a incontestablement crû depuis les années 1990. En se focalisant ici sur l'étude des ONG actives à Cotonou et à Lubumbashi, les auteurs entendent rappeler que les réalités de l'opportunisme, de la captation de la rente du développement et de la politisation « n'épuisent pas l'objet » (p. 12), et qu'il faut pouvoir se tenir à égale distance des lectures dénonciatrices comme des lectures « angéliques » du « phénomène ONG » (pp. 29-30). L'analyse est menée à travers trois ensembles de questionnements. Le premier porte sur le contexte sociohistorique qui a vu se développer les ONG de développement et monter en puissance la rhétorique de la « société civile ». Le deuxième porte sur les logiques d'organisation et de

fonctionnement des ONG étudiées. Le troisième enfin porte sur les « arènes locales de développement » dans lesquelles s'inscrivent toujours les ONG.

- 2 L'introduction et le premier chapitre rappellent que, en Afrique subsaharienne, les ONG se développent surtout dans les années 1990, dans un contexte social marqué par un « nouveau associatif » et une problématisation accrue des solidarités familiales et communautaires, mais aussi par une disqualification de l'État comme acteur de développement, par une crise économique importante, et par une forte croissance urbaine. Sont retracées brièvement l'histoire du désengagement relatif des bailleurs de fonds envers les États, l'émergence du concept de « bonne gouvernance » et l'apparition de préoccupations politiques explicites dans le chef des institutions internationales (démocratisation, décentralisation, etc.), ainsi que la « découverte des sociétés civiles », lesquelles se voient bientôt reconnaître un rôle important par les mêmes institutions. La notion de société civile, toutefois, ne va pas de soi, et les auteurs en proposent une discussion critique convaincante (pp. 52-57), en appelant finalement à ne pas la récuser d'emblée (en dépit du flou qui l'entoure) sans pour autant « prendre pour acquise la définition des acteurs eux-mêmes » (p. 57).
- 3 Les contextes des pays faisant l'objet des études de cas sont évidemment présentés de façon plus détaillée. Ainsi, au Bénin, si la démocratisation a bien permis un « retour à la croissance », le pays n'est jamais sorti du groupe des « Pays les Moins Avancés », et le développement se fait toujours attendre : le changement de régime semble d'abord avoir mené au retour de l'attention des bailleurs et à un renouvellement partiel des élites politiques et « civiles », sans toucher, par exemple, aux logiques clientélistes et régionalistes, ni aux inégalités de répartition des richesses (pp. 47-49). Au Congo, la transition, avortée, a correspondu à la poursuite de la déliquescence de l'État et à « une privatisation de fait des fonctions publiques » (p. 52), l'inflation ayant connu des sommets pendant les dernières années du pouvoir de Mobutu. C'est donc dans des contextes présentant certaines différences non négligeables qu'ont évolué les associations, ONG et « sociétés civiles » béninoises et congolaises : telle est la toile de fond que dépeint un premier chapitre probant.
- 4 C'est dans les deuxième et troisième chapitres que sont présentés les résultats des enquêtes empiriques menées à Cotonou et Lubumbashi. Le deuxième chapitre étudie tour à tour « la structure organisationnelle de ces associations, le mode de gestion des organisations non gouvernementales, le profil sociologique de leurs responsables et les activités qu'elles développent » (p. 83). Ainsi, à Lubumbashi, la multiplication des titres par la prolifération des commissions et le dédoublement des postes (secrétaire-adjoint, trésorier-adjoint, etc.) a un effet de responsabilisation et produit « un véritable *membership de l'honneur* » (p. 87), dans une arène locale du développement où les ONG manquent de ressources, reposent largement sur un travail bénévole, et ont dès lors besoin d'entretenir par de tels bénéfices symboliques l'intérêt de leurs membres. Comprenant davantage de salariés, les ONG béninoises présentent souvent une structure organisationnelle plus simple, sauf, là encore, lorsque le bénévolat y prédomine. Toutefois, la présence bien plus massive à Cotonou qu'à Lubumbashi des bailleurs de fonds et des ONG internationales mène non seulement à des différences quant aux capacités de salarier (fût-ce de façon irrégulière) qu'ont les ONG, mais aussi à un investissement des « notables » dans les ONG plus important à Cotonou qu'à Lubumbashi, et à des différences d'équipement notables entre les ONG des deux villes. Celles-ci se ressemblent toutefois à certains égards, et on observe par exemple dans les

deux cas un faible renouvellement au sein des équipes dirigeantes et une « absence de base militante », les ONG étant plutôt formées « d'individus de la classe moyenne intellectuelle » percevant « la population locale plutôt comme public cible » (p. 90). Une exception toutefois à l'absence de base militante : les ONG de défense des droits de l'homme et des droits des femmes, lesquelles peuvent compter sur une assise populaire plus large. Du fait de l'absence relative des bailleurs de fonds internationaux à Lubumbashi, les ONG confessionnelles y sont aussi plus actives. Elles disposent là souvent de davantage de moyens que les ONG non confessionnelles, tandis qu'à Cotonou la présence plus massive de bailleurs de fonds internationaux assure « une relative égalité » entre ONG confessionnelles et non confessionnelles (pp. 97-98), les registres religieux et citoyens se donnant par ailleurs comme parfaitement compatibles dans le discours des ONG confessionnelles (p. 98).

- 5 Se faisant plus descriptifs, les auteurs évoquent ensuite les secteurs d'activité dans lesquels les ONG sur lesquelles ils ont travaillé (et dont la liste est fournie en annexe) sont actives, avant que le troisième chapitre n'évoque « les modalités d'insertion de ces associations au sein des arènes locales de développement » (p. 121). Différents types d'acteurs, regroupés ici par « niveaux », interviennent dans ces arènes, et les auteurs examinent ainsi d'abord les rapports des ONG locales qu'ils étudient avec le « complexe développeur international », rapports qui sont marqués par diverses formes de dépendance, puis leurs rapports avec les pouvoirs publics, davantage marqués « du sceau de la diversité » (p. 141). Ce sont ensuite les « rapports horizontaux » entre ONG locales qui sont envisagés : dans les deux villes en effet, « les leaders associatifs » semblent « frappés par une sorte de “plate-formite” aiguë », laquelle est en fait ancrée dans la réappropriation par les ONG locales du « discours idéologique “coordinationniste” » des bailleurs (pp. 147-148). Enfin, ce sont « les rapports avec les publics-cibles » qui sont envisagés, rapports qui sont facilement teintés de paternalisme et souvent rattrapés par des logiques marchandes, en décalage avec la rhétorique de « l'autonomisation de la base » (pp. 156-157).
- 6 Le propos théorique, qui reste parfois en gestation dans le corps de l'ouvrage, se fait plus clair dans la conclusion. Les auteurs reviennent là sur les fortes inégalités entre acteurs du « phénomène ONG », dont les « acteurs les plus remarquables entretiennent des relations denses avec d'autres filières d'accumulation de ressources et de pouvoir », pendant qu'« une majorité de *lumpen-associations* “grattent”, “ferraillent” et n'apparaissent guère capables de faire autre chose que de permettre à leurs initiateurs de “manger” » (p. 166), quelle que soit la (plus ou moins) bonne volonté de ceux-ci. Une telle situation se conjugue encore avec le fait que le discours du partenariat occulte les rapports fort asymétriques entre « partenaires » du Nord et ONG du Sud, si bien que celles-ci, lorsqu'elles ne s'inscrivent pas d'emblée dans une logique de captation, tanguent entre précarité et intégration de réseaux clientélistes (politiques et/ou religieux). Mais il existe aussi des différences entre les situations des deux villes : le « complexe développeur international » est par exemple, on l'a dit, plus présent à Cotonou qu'à Lubumbashi, mais c'est aussi le cas d'une « logique de prestation de services très propice à la privatisation sous forme de PME ou quasi-PME » (p. 168). Enfin, c'est cependant dans les deux villes où les enquêtes ont été menées que, conjugué au misérabilisme de bien des leaders associatifs, on repère sans difficulté un discours consensualiste « dont est évacuée toute forme d'antagonisme social » et qui évite « toute discussion sur la légitimité même des intervenants et de leurs actions » (p. 172).

- 7 L'ouvrage, servi par un incontestable sens de la formule, éclaire indéniablement une série d'aspects du phénomène ONG, en présentant à la fois une série de continuités et de différences entre les deux études de cas. Une série d'encarts présentent aussi brièvement l'histoire de certaines des ONG étudiées, ancrant le propos dans des cas concrets. Si l'ouvrage manque parfois de soin sur le plan formel (certaines références dans le corps du texte ne figurent pas en bibliographie, par exemple), il est, sur le plan du fond, cohérent avec les options théoriques choisies, qui sont explicitées. Certaines pistes de réflexion auraient peut-être, néanmoins, gagné à être davantage développées. Ainsi, on en apprend assez peu sur les ONG religieuses et les projets de réforme de la société que, au-delà des logiques d'enrichissement personnel qui les traversent parfois, elles portent souvent de façon évidente (on pense par exemple à leur impact sur les politiques de prévention du SIDA, ou aux conséquences de leur investissement relativement important du domaine de l'éducation). De la même façon, même si les auteurs évoquent le statut social que confère l'investissement dans une ONG, peu est dit finalement sur la posture de développeurs que prennent les leaders d'ONG. Or, il y a là manifestement un positionnement identitaire à travers lequel ceux-ci cherchent à échapper à la stigmatisation qui frappe aujourd'hui les « sous-développés ». Enfin, les auteurs évoquent la possibilité de gagner sa vie qu'offrent les ONG, mais en disent bien peu sur l'allocation des ressources au sein de celles-ci, et par exemple sur la part des budgets consacrée aux salaires et à la rémunération des différentes catégories d'agents que peuvent employer les ONG. Or, pour évaluer dans quelle mesure les réalités de l'opportunisme et de la captation de la rente du développement « n'épuisent pas l'objet » (p. 12), une analyse, même sommaire, des budgets des ONG étudiées (dont la gestion est quand même au cœur des controverses qui les entourent), aurait probablement fourni une clé de lecture supplémentaire intéressante du phénomène. Mais en montrant, sans en faire le procès ni l'éloge, la place que les ONG occupent effectivement dans les sociétés cotoise et lushoïse, l'ouvrage offre, dans l'ensemble, une contribution pertinente aux études sur le phénomène associatif et les dynamiques des « sociétés civiles » en Afrique.